

avocat de Bongo, Jacques Vergès (et au vu des preuves avancées), « **constitue une offense à chef d'Etat, mais cela passera pour cette fois** ».

Toutes ces horreurs, déjà évoquées dans l'ouvrage « **Noir Silence** » (éditions des Arènes) consacré aux relations franco-africaines, ont été débarrassées à la barre, du 5 au 7 mars, par des témoins ou des prévenus, au Palais de Justice de Paris. Les trois présidents africains cités plus haut y poursui-



Le commissaire laisse ses clés aux squatters

Le commissaire divisionnaire Francis Jacob, patron des flics du XVII^e arrondissement de Paris, ne badine pas avec la jeunesse indisciplinée. Le 30 mai dans l'après-midi, il est venu en personne signifier leur prochaine expulsion à la dizaine d'artistes qui, depuis quelques mois, squattent des ateliers abandonnés au coin des rues Lemercier et Lechapelais, à deux pas du commissariat central.

Le ton monte rapidement. Jusqu'à ce qu'il reconnaisse parmi les visiteurs présents Roxane Decorte. La jeune conseillère municipale RPR, promue par Séguin dans le XVIII^e arrondissement, est venue en voisin. Soudainement radouci, le commissaire préfère aller discuter dehors avec l'égérie séguiniste. Mais, dans son trouble, il oublie sur un établi son trousseau, reconnaissable à son sifflet, comprenant des passe-partout

et certaines clés du commissariat... Un acte manqué, ou une invitation à squatter le commissariat ? Ses clés lui seront finalement restituées le lendemain par l'avocat de ce « squat artistique » en instance d'expulsion et privé d'eau dans son bras de fer avec la préfecture.

Il faut dire qu'un promoteur, Kaufman & Broad, déjà à l'œuvre dans le coin (rue Capron), projette d'y édifier un immeuble de cinq étages. Et ce au grand dam des riverains électeurs. Du coup, depuis les municipales, c'est un défilé du gratin politique local qui promet aux artistes soutien ou relogement ailleurs : Clémentine Autain, adjointe de Delanoë à la jeunesse ; Camille Cabral, des Verts ; et même Françoise de Panafieu, députée-maire de l'arrondissement.

Toutes ces dames cherchent la clé des votes ?

LE BAC SANS PEINE



TROP, C'EST TROTSKI !

Le Premier ministre est à cran, on le sait, sur son passé trotskiste, qui fait désormais la une des médias, après avoir été régulièrement signalé çà et là depuis vingt ans. Dans « **Le Monde** » dès 1982, dans la bouche de Pasqua ministre de l'Intérieur en 1988, ou dans sa première biographie publiée en 1996. Mais Jospin nie obstinément ou se tait farouchement. Pourquoi ?

Sur ce silence gêné, « **Les Dossiers du Canard** » développent une hypothèse formulée par certains. Jospin craint d'être considéré comme une « taupe » trotskiste chargée en 1971 d'infiltrer le PS, au titre de l'« entrisme ». Avec le succès que l'on sait : membre de l'équipe dirigeante dès 1973, premier secrétaire en 1981...

« **Voyage au centre de l'austère** », 84 p. et 35 F pour tout savoir des mystères Jospin.

quant à eux aussi, même à partir avec la justice ne soient pas concernés par cette supposée « **première mondiale** » ! On souhaite au passage le meilleur courage aux collaborateurs de la garde des Sceaux qui seront chargés de rédiger les décrets d'application sur la « **sujétion psychologique** » : s'il leur reste encore un cheveu sur la tête au terme de ce périlleux exercice...

Rappelons-le, cette loi permet notamment la dissolution, par la justice, de « **personnes morales** », c'est-à-dire d'associations, de groupements, etc., ayant pour « **but (sic) d'exploiter la sujétion psychologique ou physique de personnes** » et qui ont été condamnées définitivement à plusieurs reprises. Vu le nombre de curés pédophiles « **condamnés définitivement** », l'Eglise catholique, tant versée dans le prosélytisme, et qui s'est d'ailleurs émue de ces dispositions, a quelques soucis à se faire. Le gouvernement pluriel n'aurait tout de même pas à cœur de fâcher Mgr Lustiger ?

Au rayon « **physique** », rien ne prouve non plus à ce train

qu'il en va de ce qui se passe dans l'univers politique...

On devine, bien sûr, les excellentes dispositions qui ont animé ces pionniers de parlementaires : protéger un peu plus notre belle France de l'emprise des sectes (dont la définition légale et précise se fait tout de même attendre). Reste que la plupart des délits qui sont généralement imputés aux sectes (détournement de mineurs, mauvais traitements à enfant, privation de soins, etc.) sont naturellement prévus et réprimés – et comment ! – par le Code pénal ; que la liberté de culte est garantie par la Constitution ; et que, si l'on se met à dissoudre des « **personnes morales condamnées** » qui ont « **exploité la sujétion psychologique de leurs adhérents** », il ne va plus rester grand monde dans l'univers politique...

FIN DE CAMPAGNE POUR TONY BLAIR

LE PLUS DIFFICILE, CA VA ÊTRE DE RÉAPPRENDRE À NE PLUS SOURIRE TOUT LE TEMPS !



non, c'est-à-dire au printemps 97, l'actuel Premier ministre anglais avait fait de la restauration des services publics, et tout particulièrement du système hospitalier, considérablement appauvri sous le Thatcherisme, son grand cheval de bataille électoral. Pari tenu. Quatre ans après, au terme de la législature (« **Le Monde** », 5/6), les dépenses publiques de santé (5,6 % du budget) sont toujours inférieures, en proportion, à celles de la France, de l'Allemagne et même des Etats-Unis (6,1 %). Pis, avec une générosité qui l'honore, Tony parle de « **mettre** », avec l'aide de capitaux privés, « **le National Health Service** » (le service public de santé, la Sécu, si on préfère) « **au niveau de ce qui se pratique sur le continent européen** ».

On parie qu'on en parle à nouveau dans quatre ans ?

L'ÉPOQUE ne respecte plus personne. Alors que paraît en France un virulent pamphlet d'un journaliste anglais travaillant aux Etats-Unis, Christopher Hitchens (« **Les crimes de M. Kissinger** », Ed. Saint-Simon), l'ancien conseiller puis secrétaire d'Etat de Richard Nixon, en visite à Paris, a reçu dans sa suite du Ritz la visite de la brigade criminelle. Saisi par l'avocat des familles françaises qui comptent un disparu dans le Chili de Pinochet, un juge parisien souhaitait entendre « **Dear Henry** » comme témoin, notamment sur les responsabilités américaines dans le coup d'Etat de Santiago (« **Le Monde** », 1/6).

Avec un cran qui force l'admiration, le Prix Nobel de la Paix Kissinger s'est fait porter pâle et a quitté Paris une demi-journée plus tôt que prévu. Eviter l'affrontement, c'est une chance que n'ont pas eue tous les GI qu'Henry et son ami Richard ont généreusement envoyés au feu au Vietnam...

Jérôme Canard